



## OBJECTIF(S)

- Comprendre les dispositions de la loi ELAN, acquérir des réflexes pratiques et anticiper la mise en œuvre des dispositions

## NIVEAU & PUBLIC

### SPÉCIALISATION

Administrateurs de biens

**Prérequis** : aucun

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

**Durée** : 1 jour (soit 7 heures)

**Moyens pédagogiques** : Cas pratiques - Support pédagogique Quiz d'évaluation finale

**Matériel nécessaire** : vidéo projecteur, paper-board

**Effectif maximum** : 20

## INTERVENANT(S)

**Formateur** : Professionnel spécialisé en gérance locative

*Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM*

## TARIFS

**Adhérent FNAIM** : 220 € HT

**Non Adhérent FNAIM** : 320 € HT

## PROGRAMME

### I - DISPOSITIONS RELATIVES À LA PROFESSION

- Protection du titre d'agent immobilier
- La Commission de contrôle et les sanctions possibles

### II - LE CONTENTIEUX LOCATIF

- Dispositions de prévention des expulsions
- Recouvrement, nouvelle procédure
- Occupation des espaces communs et clause résolutoire
- Dispositions relatives à l'occupation illicite

### III - DISPOSITIONS RELATIVES AU BAIL

- Le bail numérique et annexes dématérialisées
- Le bail mobilité
- Les nouvelles dispositions colocation à baux multiples
- La fin de solidarité en cas de violences conjugales
- Les charges récupérables
- Le bail « solidarité intergénérationnelle »

### IV - OBLIGATIONS DE DÉLIVRANCE ET LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

- Nouvelle règle de décence
- Valeur informative du DPE et Opposabilité
- Dénonciation des marchands de sommeil
- Le sort des aides au logement en cas de non décence

### V - LE NOUVEL ACTE DE CAUTIONNEMENT

- Formalisme

### VI - ENCADREMENT DES LOYERS

- Dispositions

ILLUSTRATIONS CAS PRATIQUES SUR CHAQUE NOUVELLE DISPOSITION